



Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°74 – Le 11 septembre 2015

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Actualité gouvernementale

Déplacement de Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées, et de l'Autonomie, en Ille-et-Vilaine vendredi 11 septembre 2015



Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées, et de l'Autonomie s'est rendue en Ille-et-Vilaine vendredi 11 septembre, à l'occasion du 50^e anniversaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes. Le CIAS à l'Ouest de Rennes permet aux habitants des 7 communes (plus de 35 000 habitants) de bénéficier d'un égal accès aux services sociaux proposés grâce à une mise en commun des moyens.

Lors de son déplacement, la Secrétaire d'Etat s'est tout d'abord rendue à l'Espace social et culturel Aimé Césaire de Rennes pour échanger sur une expérimentation en matière de protection de l'enfance et sur une démarche participative dirigée vers les seniors.

Dans un second temps, Laurence Rossignol a clôturé une table ronde sur les enjeux autour du vieillissement à Saint Gilles, en présence du Président du CIAS, Alain Piton.

[En savoir +](#)

Agriculture

Le Gouvernement et les Régions de France accélèrent et facilitent l'investissement dans les exploitations agricoles



En octobre 2013, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle PAC, le Président de la République avait annoncé la mise en place d'un plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCEA) pour lequel 200 M€ par an devaient pouvoir être mobilisés, conjointement entre l'État et les Régions.

Pour aller encore plus loin et répondre sans attendre aux nombreuses demandes des agriculteurs, l'État et les Régions ont prévu de porter à 350 M€ par an les aides publiques mobilisables pour les années 2015, 2016 et 2017. Pour cela, les crédits du Ministère de l'agriculture, qui avaient déjà été augmentés à 56M€ à partir de 2015 contre 30M€ les années précédentes, seront encore abondés de 30 M€ par an de 2015 à 2017. Les Régions mobiliseront également davantage leurs propres crédits et la mobilisation des enveloppes de FEADER pluriannuelles sera renforcée en début de programmation.

Les modalités de cette accélération, notamment les critères de choix des projets, seront définies en étroite coordination entre l'État, les Régions et les représentants de la profession agricoles.

[En savoir +](#)

SPACE : une conférence sur l'engagement collectif des jeunes le 16 septembre 2015



Les coopératives et les établissements d'enseignement agricole publics et privés de Bretagne sont engagés dans un plan d'actions avec un objectif commun : « mettre les compétences individuelles au service de l'intérêt collectif ». A l'occasion du SPACE, ils organisent, en lien avec la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de Bretagne, une conférence intitulée : « L'enseignement agricole au cœur de l'engagement collectif des jeunes », qui aura lieu le deuxième jour du salon, mercredi 16 septembre.

Le plan d'actions pour la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République se décline autour de trois grands axes :

[En savoir +](#)

- défendre la laïcité et lutter contre les discriminations,
- favoriser la citoyenneté et l'engagement personnel
- lutter contre les inégalités et promouvoir la mixité sociale.

Sécurité civile

Conseil départemental de sécurité civile d'Ille-et-Vilaine : le Préfet signe des conventions avec trois associations



Les dispositifs de sécurité civile et de protection des populations reposent sur la mise en place rapide de l'ensemble des moyens publics et privés sous la direction de deux acteurs : le Maire et le Préfet. La sécurité civile est aussi l'affaire de tous : les acteurs de la sécurité civile et les citoyens eux-mêmes. A ce titre, la population doit être informée des risques naturels et technologiques majeurs auxquels elle peut être confrontée et des mesures de sauvegarde à mettre en œuvre. Le conseil départemental de sécurité civile (CDSC) offre le cadre de travail et d'échanges pour informer et développer une culture commune de sécurité civile

[En savoir +](#)

Le CDSC d'Ille-et-Vilaine s'est réuni mardi 8 septembre sous la présidence de Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine. Le conseil a débuté par la signature de trois conventions par le Préfet avec les associations de secourisme agréées : Croix Rouge, Association départementale de la Protection Civile et Fédération Française de Secours et de Sauvetage. Ces conventions définissent les conditions dans lesquelles les associations apportent leur concours et celui de leurs bénévoles, sur demande du Préfet, aux missions de sécurité civile, dans le cadre d'opérations de secours et de soutien aux populations sinistrées.

Politique de la ville

Signature du contrat ville de nouvelle génération de Redon jeudi 10 septembre 2015



Pascal Duchêne, Maire de Redon, Jean-François Mary, Président de la Communauté de communes du Pays de Redon, Patrick Strzoda, Préfet de la Région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine et l'ensemble des partenaires ont signé le nouveau Contrat de ville de Redon pour la période 2015-2020.

[En savoir +](#)

Cette signature est l'aboutissement d'un travail avec les partenaires, les collectivités, les institutions et les habitants qui vise à assurer une mise en œuvre opérationnelle et transversale de tous les engagements des signataires et des partenaires. Les habitants des quartiers y sont associés à travers la création d'un Conseil citoyen.

Economie - Emploi

TPE jeunes apprentis : une nouvelle aide à l'apprentissage



L'aide «TPE jeunes apprentis» est une aide forfaitaire de l'État correspondant à la rémunération, charges comprises, d'un apprenti mineur sur la première année du contrat. Elle est cumulable avec les autres dispositifs de primes et d'aides financières existantes.

Elle s'adresse :

[En savoir +](#)

aux entreprises de moins de 11 salariés pour le recrutement en contrat d'apprentissage, à compter du 1er juin 2015, d'un jeune de moins de 18 ans à la date de la conclusion du contrat. Elle est fixée à 1 100€ par trimestre d'exécution du contrat et versée sur la base d'une attestation de l'employeur justifiant l'exécution du contrat. Elle est attribuée dans la limite des 12 premiers mois (soit un total de 4 400 euros).

Finances Publiques

Impôt sur le revenu : préparer l'échéance du 15 septembre



Sauf en cas d'adhésion au prélèvement automatique, vous avez jusqu'au mardi 15 septembre pour acquitter le solde de votre impôt sur le revenu. Celui-ci correspond au total de l'impôt sur le revenu dû, après déduction des acomptes déjà versés en février et en mai.

[En savoir +](#)

Si vous n'avez pas encore opté pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance, choisissez la tranquillité et la simplicité en payant directement en ligne. C'est une formule rapide et sans engagement. Elle permet de payer son impôt par internet ou par smartphone. Avantage de ce mode de paiement, il fait bénéficier d'un délai supplémentaire de 5 jours pour payer et la somme due sera prélevée 10 jours après la date limite de paiement. Pour cela, rendez-vous sur le site internet impots.gouv.fr et connectez-vous à votre espace personnel ou munissez-vous de la référence indiquée sur votre avis d'imposition.



REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK !

«Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine»



Retrouvez l'actualité du Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine, des services de l'Etat

Bénéficiez d'informations pratiques et d'alertes
en cas d'événements...



Toute l'actualité des services de l'État en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

www.ille-et-vilaine.gouv.fr/

www.bretagne.gouv.fr/

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, site du Salon des productions animales - carrefour européen (space.fr), Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Ministère des Finances et des Comptes publics, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne (Directe)



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2015 Portail de l'Etat en Bretagne